



COMMUNE DE MAROUA 2ème – CAMEROUN

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

a. Historique de peuplement

L'appellation Maroua est dérivée du nom Guiziga « marva », qui signifie « caillou ». Il est dit que le peuple Guiziga constitue les premiers habitants de la ville. Ils s'y seraient installés longtemps avant l'hégémonie peuhle. C'est donc à l'issue de l'islamisation et de la guerre sainte que les « Guiziga » vont être repoussés par les peuhls sur les montagnes au motif qu'ils refusaient la pratique de l'Islam. Avant que la ville de Maroua ne soit éclatée en trois arrondissements, il existait juste une seule commune, dénommée Commune Urbaine de Maroua. Cette situation va perdurer jusqu'à l'avènement du décret Présidentiel N° 2007/117 du 24 avril 2007, qui institue la commune d'arrondissement de Maroua 2ème. Cette institution est faite en même temps que la transformation de la commune urbaine en Communauté Urbaine de Maroua.

b. Composition du Conseil local ;

Le conseil municipal constitué de 35 personnes appartenant 04 partis politiques (RDPC, UNDP, ANDP, ADD). Cette diversité politique constitue un atout pour le conseil municipal en ce sens qu'elle va favoriser les débats constructifs qui pourront améliorer la qualité des décisions prises.

c. L'Autorité locale

Maire Abdoulaye Sinélé

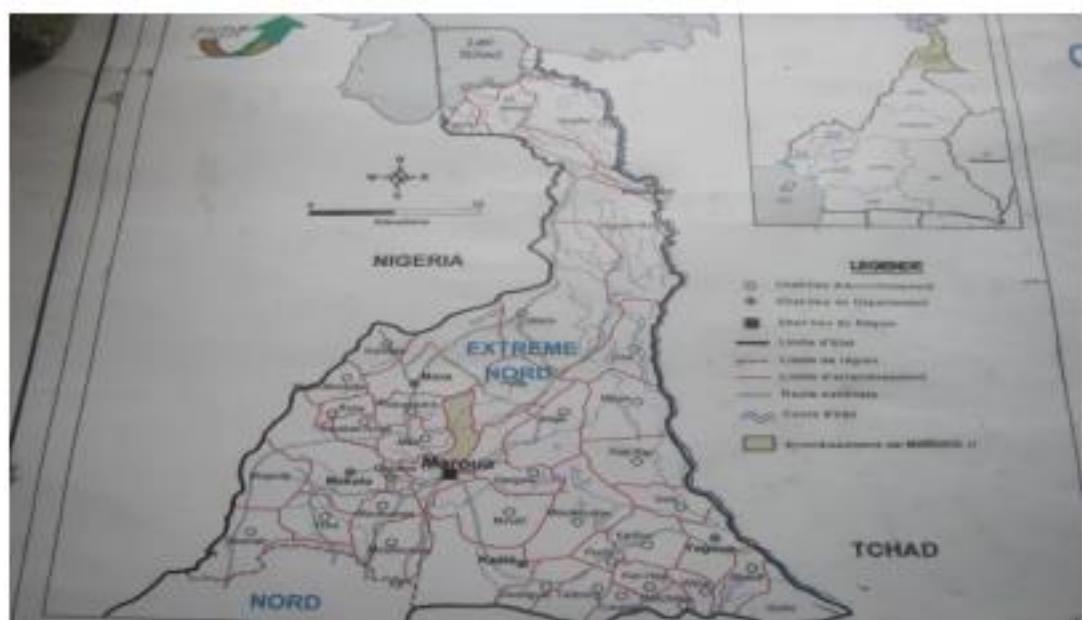
II. SITUATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

a. Géographie

La commune d'arrondissement de Maroua 2ème est constituée de deux parties : la zone rurale constituée de 14 villages et la zone urbaine composée de 15 quartiers que sont : Zokok, Kakatare, Doualare, Lopéré, Diguirwo, Mayel-Ibbé, Maoudiwo, Mbarmaré, Bamaré, Kountcharé, Djoudandou, Lowol Diga, Fassawo, Founangue, et Missinguiléo. La commune s'étend sur une superficie de 500 km² et sa population est actuellement estimée à environ 108 902 habitants dont 74 136 en zone urbaine et 34 766 en zone rurale. Elle est une unité administrative du département du Diamaré, région de l'Extrême-Nord Cameroun. La commune de Maroua 2ème est née par décret présidentiel No 2007/117 du 24 avril 2007, à la suite de l'éclatement de la commune urbaine de Maroua en trois communes d'arrondissement. Elle est limitée :

- Au Sud par la commune de Maroua I ;
- À l'Est par les communes de Maroua 3 ème et de Pétté ;
- Au Nord par les communes de Mora et de Tokombéré ;
- Au Nord-est par la commune de Pétté ;
- Au Nord-ouest par la commune de Méri ;
- À l'Ouest par la commune de Méri

b. Carte de la collectivité territoriale.



III. DESCRIPTION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

a. Démographie

En référence au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2005, la population de la commune de Maroua 2ème est estimée à environ 108 902 habitants dont 54.538 hommes et 54.364 femmes.

b. Equipements et infrastructures sociaux de base :

• Hydraulique

Le réseau hydraulique de la commune de Maroua 2ème présente trois caractéristiques infrastructurelles :

- ♦ Le milieu urbain est couvert par le réseau hydrique de CAMWATER exploité par la Camerounaise Des Eaux (CDE). Ce réseau mesure environ 139 km/l d'adduction d'eau en commun avec les communes de Maroua I et III
- ♦ A l'inverse, la zone rurale qui ne bénéficie pas de cette possibilité est alimentée par les forages. A cet effet, on y dénombre 67 forages dont 56 fonctionnels et 11 en panne, et doivent être à réhabilités. Le tableau ci-dessous renseigne clairement sur la disposition de ces ouvrages

• Situation de l'éducation

En ce qui concerne l'éducation de base, la commune de Maroua 2ème dispose de :

- ♦ 10 écoles maternelles dont 07 publiques et 03 privées, 03 en milieu rural et les 07 autres en zone urbaine
- ♦ 38 écoles primaires dont 29 publiques et 09 privées Toutes ces écoles souffrent d'un manque d'infrastructures. A la maternelle, on compte 24 salles de classe (dont 18 en dur, 02 en semi dur et 04 en planches) et 621 table-bancs pour un effectif de 1066 enfants. Quant au primaire, on a 2 salles (dont 234 en dur, 09 en semi dur et 17 en Seko), 6733 table-bancs pour un effectif de 11281 élèves.

Les infrastructures des enseignements secondaires qu'on trouve dans la commune sont :

- ♦ 04 lycées d'enseignement général que sont : Lycée de Gayak, de Dogba, de Kakatare et de Doualare.
- ♦ 01 collège adventiste

- ♦ 01 Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial.

- **Situation Sanitaire**

En ce qui concerne la santé, Maroua 2ème dispose de 11 formations dont 08 publiques et 03 privées. Il s'agit de :

- ♦ 01 Hôpital Régional
- ♦ 01 Centre Médical d'Arrondissement
- ♦ 07 Centre de Santé Intégré
- ♦ 01 Centre Médical de la police
- ♦ 02 Cliniques

c. Activités économiques :

- **Agriculture**

Spéculation	Surface (ha)	Production (tonnes)	Rendement (kg/ha)
Sorgho de saison de pluie	3750	4500	1,2
Sorgho de saison sèche	7250	10875	1,5
Mais	100	150	1,6
Arachide	27	24	0,9
Niébé	1500	1200	0,8
Soja	13	12	0,9
Sésame	2,5	1	0,7
Patate douce	10	90	9
Manioc	4	28	7
Oignons	27	400	15
Tomate	3	21	7
Aubergine	5	50	10
Gombo	7	21	3

- **Commerce**

Le commerce est l'activité dominante des populations de la ville. Elle concentre seule près de 67% de la population urbaine. A côté des nombreuses boutiques parsemées le long des routes et des quartiers, la commune abrite le plus grand marché de la ville de Maroua. En milieu rural, il existe trois marchés périodiques qui sont : marché de Maroua Founangue, marché de Loumo babba, marché de Dogba, marché de Papata, marché de Mangave. Les produits de première nécessité (sucre, sel, savons), d'habillement et d'équipement divers y sont vendus. Bien plus, la restauration occupe une place de choix dans l'économie locale. Elle est constituée des restaurants de toutes formes (formel et informel ; fixe et

ambulant) et des tenanciers des débits de boisson (bar et cabaret de bil-bil). C'est le lieu de rencontres par excellence de bon nombre de personnes pour leur restauration quotidienne. Toutefois cette activité mérite d'être réglementée et organisée, tout en actualisant le répertoire des commerçants qui entraîne un manque à gagner des recettes pour la Commune.

- **Elevage**

Les races élevées sont : les bovins, ovins, caprins, la volaille et les porcins. On pratique également dans l'espace communal l'élevage non conventionnel (chevaux, ânes). L'élevage du gros bétail est généralement l'affaire des hommes. Les femmes élèvent les petits ruminants et la volaille. La commune dispose de deux parcs vaccinogènes (Dogba), de trois CZTV (Dogba, Kosséwa et Maroua) et de trois aires d'abattage (Mayel-Ibbé, Papata, Dogba et Loumo Babba (essentiellement pour les petits ruminants). Les produits de l'abattage sont vendus dans les marchés de Dogba, de Papata, de l'Abattoir de Maroua et ses environs. Les débouchés de ce secteur sont nombreux : vendeuses de Kossam, grillers de viande, vendeuses de bouillon (« marara » ou viscères). Les difficultés que connaît ce secteur d'activités sont essentiellement : · La faible couverture vaccinale des animaux (petits ruminants) · Le faible encadrement technique des éleveurs · La cherté des produits vétérinaires · Le coût élevé du tourteau de coton et coques · Diminution des surfaces de pâturages · La faible structuration ou organisation des acteurs Les éleveurs bénéficient faiblement de l'assistance technique, zootechnique et vétérinaire.

- **Artisanat**

L'artisanat est en plein essor dans la partie urbaine de la commune de Maroua 2ème. On y rencontre des tanneurs, des maroquiniers, des forgerons qui fabriquent des haches, des couteaux, des fauilles, etc. ; des potiers qui fabriquent des canaris ; des tisserands qui fabriquent des nattes et tout autre objet d'art en paille. Le secteur de l'artisanat reste peu structuré malgré le nombre d'artisans et nonobstant l'existence d'un réseau qui est supposé organisé tous les artisans nommé le Réseau des Artisans de l'Extrême-Nord (RAEN). Il manque de débouchés pour les produits de l'artisanat. Ceci a pour incidence un désintéressement progressif des populations dans la zone rurale. L'artisanat de production est riche et varié. On y trouve les produits de

la sculpture, les produits de menuiserie, les produits de couture, de la poterie, les nattes, les sékko et toutes les commodités faites à base de peaux diverses (chaussures, sacs, porte-monnaie, ...). Dans la plupart des cas, les hommes sont les détenteurs de l'expertise de ces métiers. Cependant, les femmes pratiquent aisément la poterie, le tissage et la couture. Il existe un Centre Artisanal qui offre un espace d'exposition-vente de tous les produits d'art disponibles.

- **Activités d'extraction**

Elles reposent sur le fort potentiel en gravier, sable, latérite et leur exploitation. Les chaînes de montagne de Kosséwa et de Papata offrent des pierres en abondance, quoique sousexploitées. L'exploitation de sable se fait aussi dans les cours des mayos. Cependant, cette pratique se fait jusqu'ici de manière artisanale, car ne connaissant aucune réglementation. La latérite est faiblement exploitée dans la zone de Gayak et ses environs.

- **Activités de services**

Le centre urbain de Maroua est dominé par les activités du secteur tertiaire. Ainsi, il s'est développé plusieurs activités de prestation de services. On peut citer à cet effet :

- L'hôtellerie et la restauration,
- Les petits métiers (coiffeurs, motos-taximen, mécaniciens, tenanciers de call-box, réparateurs divers, ...)
- Les services informatiques et secrétariat qui offrent des services divers à l'instar des saisies, les photocopies, les impressions, internet, le téléphone international
- On relève aussi une forte activité de commerce,
- Des banques et établissements de micro finance,
- Des prestataires de service particuliers (Entrepreneurs, Avocats, ...).

Le tourisme en fait aussi partie. Il y a des sites touristiques à l'instar des chaînes de montagnes de Kosséwa, de Papata, le lamidat de Maroua avec sa fantasia.

- **Activités de transformation**

La transformation est tout aussi économiquement rentable que les autres secteurs d'activités. On peut citer : la tannerie qui transforme les peaux d'animaux en différents articles, la transformation du lait de vache en yaourt et fromage, la transformation de la ferraille de récupération en couteaux, foyers améliorés, casseroles, pioches, houes..., la transformation du coton en fil (appelé en langue locale Soufobé Bogui Ottolo), en tissu (appelé Sagnobé Limcé) et de ses graines en huile, la transformation du mil en boisson locale (appelée bil-bil). On transforme aussi localement le niébé en beignet et koki et l'arachide en huile et tourteaux. Une bonne proportion de la population sans distinction de genre est active dans ce secteur.

IV. GOUVERNANCE & MARKETING TERRITORIAL

a. Principaux partenaires techniques et financiers

- Programme National de Développement Participatif

V. CONTACTS UTILES

a. Adresse, téléphone

Tél. +237 699 22 99 22